



Questions et réponses pour des eaux saines

2xOUI le 13.06.21 – campagne de la Fédération Suisse de Pêche

Questions et réponses détaillées sur le contenu de l'initiative sur l'eau potable et de l'initiative pour une Suisse libre de pesticides de synthèse.

Vous trouverez de plus amples informations sous les liens suivants :

- <https://www.initiative-sauberes-trinkwasser.ch/fr/arguments/>
- <https://lebenstattgift.ch/fr/argumentaires/>
- https://www.stop-agrobusiness.ch/Questions_reponses/#questions-sur-la-campagne
- <https://www.visionagriculture.ch/fr/themes/pesticides/>
- <https://pesticides-en-question.ch/>
- <https://www.petitspaysans.ch/libres-de-pesticides-10raisons/>
- <https://www.pestizidmythen.ch/fr/>

Pourquoi les organisations en campagne pour le 2 x OUI soutiennent-elles l'initiative sur l'eau potable et l'initiative sur les pesticides ?

Avec 2xOUI, nous posons les jalons d'une agriculture durable en Suisse et d'une approche respectueuse du sol, de l'eau et de la santé. Nous avons ensuite 8 et 10 ans pour améliorer encore les solutions existantes et les mettre à la disposition de l'ensemble du secteur agricole. Cela permettra de garder nos eaux vivantes et nos sols fertiles - la base d'une production agricole durable.

Pesticides, résistances aux antibiotiques et lisier mettent en danger l'eau potable et notre santé. En votant OUI à l'initiative pour l'eau potable, nous assurons que, dans le futur, les milliards d'argent public soient investis pour une production sans pesticides, qui n'utilise pas d'antibiotique de manière prophylactique et dont la taille du cheptel permet de le nourrir avec le fourrage produit en Suisse. Cela signifie que seule l'agriculture durable sera soutenue par des paiements directs. La période de transition est de 8 ans.

En votant oui à l'initiative pour une Suisse sans pesticides de synthèse, nous disons OUI à un avenir sans pesticides de synthèse et à la préservation d'un environnement intact, l'un des fondements les plus importants de notre sécurité d'approvisionnement. La période de transition est de 10 ans.

Arrêtez les pesticides de synthèse, la surfertilisation et l'utilisation excessive d'antibiotiques.

Chaque année, environ 2 000 tonnes de pesticides sont utilisées en Suisse. Ceux-ci nuisent aux organismes vivants et polluent l'eau. Les pesticides ne tuent pas seulement les parasites. L'ensemble de la biodiversité - y compris de nombreux organismes bénéfiques - souffre de ce cocktail toxique.

Les cours d'eau suisses sont fortement pollués par des pesticides dont la concentration dépasse largement les limites légales. Et les résidus de pesticides peuvent polluer les eaux souterraines - et donc l'eau potable - pendant des années, voire des décennies. En Suisse, un million de personnes boivent de l'eau dont les résidus de pesticides dépassent les limites légales.

Les eaux, les forêts et les prairies de Suisse souffrent également d'excès d'éléments fertilisants provenant de l'élevage. Cela entraîne un manque d'oxygène dans les cours d'eau et contribue à la mortalité des poissons. Dans les forêts et les prairies, la surfertilisation entraîne un appauvrissement de la biodiversité et des dommages aux forêts protectrices.

L'utilisation excessive d'antibiotiques dans les élevages favorise le développement de bactéries résistantes. Les antibiotiques pénètrent dans les sols agricoles par le biais du lisier et du fumier et entraînent le développement de germes résistants dans les denrées alimentaires et les eaux.

Même si ce n'est pas nouveau, le Covid a clairement mis en évidence le fait que la santé des écosystèmes, des hommes et des animaux est étroitement liée. Si nous dégradons l'environnement, nous nuisons aussi à nous-mêmes. Tôt ou tard, la façon dont nous traitons la nature se répercute sur nous - pour le meilleur ou pour le pire. Les pesticides chimiques de synthèse et les antibiotiques empoisonnent le sol, l'air et l'eau - pour des décennies. Des études médicales de plus en plus nombreuses établissent un lien entre les pesticides et des maladies graves telles que certains cancers et des maladies neurodégénératives. La maladie de Parkinson, par exemple, est une maladie professionnelle reconnue en France pour les personnes qui travaillent dans l'agriculture. Le 13 juin, nous avons une occasion unique de faire évoluer la politique agricole vers une conception holistique du terme "santé". Tant l'initiative pour une eau potable propre que l'initiative pour une Suisse libre de pesticides de synthèse demandent une approche saine de la nature, en particulier dans l'agriculture.

Le Parlement a pourtant adopté un contre-projet ambitieux aux deux initiatives sur les pesticides. Pourquoi est-ce que cette initiative parlementaire (iv.pa.19.475) ne suffit-elle pas ?

L'initiative parlementaire, qui est censée servir de contre-projet informel aux deux initiatives, n'est clairement pas suffisante.

La politique agricole PA22+ et l'initiative parlementaire auraient pu éventuellement constituer ensemble un contre-projet aux deux initiatives populaires. Un grand paquet et un petit paquet. Le grand paquet contient des propositions visant à améliorer les conditions cadres sociales, économiques et environnementales de l'agriculture. Le petit paquet propose des pansements à appliquer sur les problèmes les plus urgents. Maintenant, le grand paquet a été mis à la poubelle, et on essaie de nous vendre les petits pansements comme une solution adéquate.

L'impact négatif de l'agriculture sur l'environnement est et reste important. Aucun des 13 objectifs environnementaux pour l'agriculture n'a été atteint. Comme la politique n'ont pas été prête à proposer des solutions systémiques adéquates à ces problèmes environnementaux, les citoyennes et citoyens auront l'occasion de le faire le 13 juin.

- L'initiative parlementaire se concentre principalement sur les pesticides, avec une petite partie sur les éléments fertilisants. Mais toutes les questions systémiques restent sans réponse : protection de la biodiversité, renforcement des systèmes de production respectueux de l'environnement et réorientation des flux financiers, suppression des incitations perverses, agriculture adaptée aux conditions locales, etc.
- La réduction des risques dans le cadre de la trajectoire de réduction pour les pesticides est limitée aux domaines des eaux de surface, des eaux souterraines et des habitats proches de l'état naturel. D'autres domaines tels que le sol, l'air, la protection des utilisatrices et utilisateurs et des consommatrices et consommateurs, etc. ne sont pas considérés.

- Aucun objectif chiffré contraignant n'est ancré dans le cadre de la trajectoire de réduction pour les éléments fertilisants. Des réductions minimales de 10 à 20 % ont été rejetées par le Parlement, bien qu'elles auraient pu être atteintes par de simples mesures techniques.
- Aucun ajustement, aucune conséquence, ne sont prévus pour le cas où la trajectoire de réduction pour les éléments fertilisants n'est pas mise en œuvre.
- Avec la version réduite de l'obligation de publier des données pour les livraisons d'éléments fertilisants, le gouvernement fédéral ne peut monitorer que de manière incomplète les livraisons, ce qui constitue un obstacle à la vérification de la réalisation des objectifs. Comme aujourd'hui, le manque de transparence continue de prévaloir.
- Des solutions techniques efficaces pour réduire les émissions d'azote sont également combattues au Parlement (motion Hegglin 20.3672, motion de la CER-E sur le Suisse Bilanz 21.3004).
- Parallèlement, la protection des eaux continue d'être affaiblie au Parlement : motion Hösli 19.4374 sur la réduction des espaces réservés aux eaux. L'agriculture s'intensifie encore au détriment de la nature.
- La mise en œuvre de l'initiative parlementaire 19.475 est encore incertaine :
 - Il n'y a aucune garantie que la branche décide effectivement de prendre des mesures.
 - L'Office fédéral de l'agriculture entend comptabiliser comme « réduction des risques liés aux pesticides » le seul fait de prescrire des nouvelles règles d'utilisation pour certains pesticides (par exemple, une plus grande distance par rapport aux cours d'eau). Cela est problématique pour deux raisons principales : premièrement, la bonne application de ces règles d'utilisation ne peut pas être contrôlée sur le terrain. Il est simplement supposé que ce soit le cas. Deuxièmement, la voie d'entrée des pesticides via les circuits hydrauliques (par exemple, le ruissellement ou les drainages) n'est pas prise en compte dans la modélisation de la réduction des risques. Les résultats ne sont donc pas fiables.

Pourquoi est-il nécessaire d'agir ?

- De nombreuses espèces animales (notamment des insectes, des oiseaux, des amphibiens) mais aussi de nombreuses espèces végétales sont menacées d'extinction en Suisse. L'utilisation de pesticides et les excédents de lisier et d'ammoniac sont en partie responsables de la disparition de la biodiversité. 60% des espèces d'insectes en Suisse sont menacées. La mortalité des insectes, notamment des abeilles, menace notre production alimentaire. Sans les insectes, les oiseaux et les poissons perdent leur base alimentaire.
- En 2021, la Suisse fait toujours partie des pays dont le taux d'utilisation des pesticides est particulièrement élevé. On utilise plus de 2000 tonnes de pesticides par an. Cela signifie que la Confédération est loin d'avoir atteint les objectifs qu'elle s'était fixés. Déjà en 2005, l'objectif provisoire de la politique agricole était de réduire la consommation de pesticides à 1500 tonnes par an. Jusqu'à présent, il n'existe pas de réglementation pour le renoncement aux pesticides de synthèse, malgré leur nocivité et celle de leurs produits de dégradation autant individuellement que combinés (effet cocktail), malgré leurs effets à long terme sur la qualité du sol et

de l'air, de l'eau potable et des eaux souterraines, de la biodiversité et de la santé des humains et des animaux ainsi que sur les aliments produits avec ces produits.

- Sans les initiatives, la qualité de notre eau potable restera menacée par une agriculture industrielle dépendante des pesticides, des aliments pour animaux importés et des antibiotiques. L'étendue de la pollution est démontrée par les mesures actuelles et les rapports de l'Office fédéral de l'environnement. En Suisse, au moins un million de personnes consomment de l'eau potable contaminée par des résidus de pesticides dépassant la limite légale.
- L'agriculture industrielle actuelle crée trois problèmes principaux pour l'eau potable : 1. Les pesticides et leurs produits de dégradation pénètrent dans notre eau potable via les sols et les eaux. 2. La production excessive de viande, de lait et d'œufs grâce à l'importation massive d'aliments pour animaux entraîne une quantité beaucoup trop importante de lisier et d'ammoniac dans le sol, l'air et l'eau. 3. Cela entraîne une pollution excessive des eaux souterraines et de l'eau potable par les nitrates. L'ammoniac est également problématique pour nos poumons (poussières fines) et nuit à la biodiversité et au climat.
- Des tonnes d'antibiotiques sont utilisées dans l'élevage intensif. Cela favorise le développement de bactéries résistantes, qui constituent déjà l'une des plus grandes menaces pour la santé publique. Ces bactéries pénètrent dans les terres agricoles via le fumier et le lisier, et donc aussi dans nos aliments et notre eau potable.
- Avec le changement de système prévu, les agricultrices et agriculteurs recevront un soutien supplémentaire sous forme de formation, de recherche et d'aide à l'investissement, afin que la qualité et le rendement ainsi que leurs revenus soient assurés à long terme.

Éléments fertilisants

Les eaux, les forêts et les prairies de Suisse souffrent d'un excès d'engrais provenant de l'élevage. Cela entraîne un manque d'oxygène dans les lacs et les cours d'eau et contribue à la mortalité des poissons. Dans les forêts et les prairies, la surfertilisation entraîne un appauvrissement de la biodiversité et des dommages importants aux forêts protectrices.

Antibiotiques

L'utilisation excessive d'antibiotiques dans les élevages favorise le développement de bactéries résistantes. Celles-ci pénètrent dans les sols agricoles par le biais du lisier et du fumier et sont responsables des germes résistants aux antibiotiques dans les aliments et l'eau.

Prix

Les prix des denrées alimentaires ne reflètent pas les coûts liés à l'environnement, à la biodiversité et à la santé. Selon une étude de l'ETH (Alessa Perotti), le prix réel serait au moins deux fois plus élevé.

Les pesticides sont soumis à des tests avant d'être approuvés. Pourquoi peuvent-ils encore être nocifs pour les poissons ?

Dans l'évaluation conventionnelle des risques, les effets des pesticides sur les poissons sont souvent sous-estimés parce que la méthodologie est basée sur des facteurs qui sont évidemment pertinents pour la population, mais il peut aussi y avoir d'autres effets indésirables. Néanmoins, ces effets peuvent être transmis du niveau moléculaire et cellulaire à l'individu et à la population. Ainsi, globalement, on ne peut généralement pas exclure des effets directs sur les populations de poissons.

En outre, notre connaissance du mode d'action des nombreux pesticides, notamment en combinaison, sur nos poissons indigènes est tout simplement encore très limitée. Toutefois, dans l'esprit du principe de précaution, les fragments de connaissances existants et les risques potentiels devraient être davantage pris en considération. [Les détails à ce sujet peuvent être trouvés ici.](#)

Pourquoi les insecticides et les fongicides présentent-ils un risque pour les poissons ?

Les insecticides et les fongicides, qui sont en fait destinés à protéger les cultures contre les insectes et les champignons indésirables, peuvent être rejetés dans nos eaux par les zones agricoles. Les insecticides ont généralement un effet neurotoxique chez les poissons et peuvent donc attaquer leur système nerveux. En outre, les insecticides agissent également dans nos eaux, tuant les larves d'insectes et les crustacés, une source de nourriture importante pour les poissons. Les fongicides peuvent affecter les processus biochimiques et/ou physiologiques des poissons lors d'une exposition à long terme. Certains fongicides présentent une toxicité aiguë pour les poissons, même à de faibles concentrations. [Les détails peuvent être trouvés ici.](#)

Nous entendons toujours dire que la pollution des grands fleuves, comme le Rhin, n'est pas si extrême. La pollution n'est-elle pas si grave, alors que les pesticides affectent principalement les petits cours d'eau dans les zones agricoles ?

Vous auriez tort de le penser : les petits ruisseaux et rivières, comme les petits vaisseaux sanguins chez l'homme, assurent des fonctions vitales dans les écosystèmes des cours d'eau. Ils constituent d'importants habitats de reproduction et de grossissement, des lieux de refuge lorsque les conditions dans les rivières principales sont défavorables (par exemple, températures élevées de l'eau ou crues) et servent d'habitats temporaires et permanents. Ils sont étroitement liés aux grands fleuves principaux et s'influencent mutuellement.

Les petits cours d'eau sont étroitement liés au paysage environnant et constituent donc un lien important entre les habitats terrestres et aquatiques. La biodiversité y est étonnamment élevée ; le grand nombre d'insectes et la grande diversité des habitats entraînent naturellement de fortes densités de poissons.

Les poissons des petits cours d'eau sont particulièrement menacés par les pesticides en raison du rapport élevé entre la surface des berges et celle de l'eau et des faibles taux de dilution, ce qui signifie que de nombreux pesticides peuvent y parvenir et sont ensuite présents en concentrations élevées.

Les petits et moyens cours d'eau représentent près de 75% du réseau hydrographique suisse et sont, de par leur nombre, particulièrement exposés aux pesticides. Avec les deltas des fleuves, ils font partie des écosystèmes de cours d'eau les plus menacés au monde.

Si le nombre d'animaux en Suisse devait diminuer, il faudrait importer davantage de produits, et de moins bonne qualité que les produits suisses ?

La prétendue viande suisse que nous consommons est une fraude à l'étiquetage : 50 % de celle-ci est produite à partir d'aliments pour animaux importés. Aujourd'hui, nous importons 1,2 million de tonnes d'aliments pour animaux. Pour produire ces quantités de céréales fourragères, la Suisse a besoin aujourd'hui d'une superficie de terres arables à l'étranger aussi grande que celle en Suisse.

Même si nous ne réduisons pas notre consommation de viande (ce qu'il faudrait impérativement faire !), il est plus logique de produire la viande là où les aliments pour animaux sont également cultivés. Premièrement, nous serions alors en mesure d'utiliser nos ressources en terres arables de manière efficace directement pour l'alimentation humaine. Deuxièmement, nous n'importerions ainsi pas de grandes quantités d'azote. Troisièmement, il faudrait transporter moins de marchandises en termes de quantité.

Les standards pour l'importation, eux, doivent être strictement fixés par des accords commerciaux.

Les opposants postulent que la nourriture deviendra beaucoup plus chère. Que répondez-vous ?

Ce n'est pas correct. A l'heure actuelle, nous payons deux fois : une première fois pour soutenir certaines méthodes de production nuisibles à l'environnement (au travers de paiements directs) et une deuxième fois pour compenser les dommages ou résoudre les problèmes (par exemple pour l'aération artificielle des lacs, pour les installations techniques coûteuses de traitement de l'eau potable ou pour les frais de santé). Cela signifie que les coûts réels de l'agriculture intensive ne sont pas intégrés dans le prix des produits. Cependant, ils sont quand même à la charge des consommatrices et consommateurs et des citoyennes et citoyens !

En ce qui concerne une éventuelle augmentation directe des prix : on peut supposer que les aliments produits selon les nouvelles normes seraient proposés au même prix que les produits issus de la production conventionnelle actuelle. Et ce, pour plusieurs raisons :

1. Il n'y a pas de coûts supplémentaires pour la transformation et la distribution induits par les (trop) petites quantités, comme c'est le cas aujourd'hui dans la production biologique. L'augmentation des marges ne pourra donc pas être justifiée.
2. Les coûts supplémentaires pour l'agriculture ne seront pas compensés par les prix, mais par des paiements directs et des contributions aux investissements. C'est la bonne approche du point de vue des finances publiques, car un environnement sain profite à tout le monde et une alimentation saine ne devrait pas être possible uniquement pour les ménages riches.
3. Les coûts supplémentaires de production diminueront avec le temps puisque les programmes de recherche et de sélection des plantes seront également orientés de manière cohérente vers une production sans pesticides de synthèse.

Pour certaines cultures, l'élimination des pesticides de synthèse n'entraîne pas de coûts supplémentaires significatifs, par exemple dans les prairies et dans une certaine mesure dans la viticulture. Les pâturages sont de loin la culture la plus importante de l'agriculture suisse.

L'initiative s'en prend aux agricultrices et agriculteurs, et tous les autres peuvent continuer comme avant. Ce n'est pas juste.

2xOUI crée des conditions de concurrence équitables : l'interdiction des pesticides de synthèse s'appliquera également à toutes les entreprises non agricoles, aux autorités publiques et à l'usage privé.

En outre, il faut clairement rappeler que la transformation de l'agriculture est de loin le levier le plus efficace pour réduire la charge en pesticides et en éléments fertilisants et répondre à la crise de la biodiversité.

Pourquoi ne pas laisser les consommatrices et consommateurs décider ? Ceux qui veulent des aliments sans pesticides achètent des produits biologiques et les autres non.

La protection de l'eau, du sol et de la santé est une responsabilité des politiques ! Malheureusement, ils n'ont rien voulu faire.

Le soi-disant choix des consommatrices et consommateurs est un mythe. A l'heure actuelle, nous payons deux fois : une première fois pour soutenir certaines méthodes de production nuisibles à l'environnement (au travers de paiements directs) et une deuxième fois pour compenser les dommages ou résoudre les problèmes (par exemple pour l'aération artificielle des lacs, pour les installations techniques coûteuses de traitement de l'eau potable ou pour les frais de santé).

- **Les citoyennes et citoyens qui consomment des aliments biologiques sont également forcés de soutenir l'agriculture actuelle par leurs impôts.**
- Aujourd'hui, il y a un manque de vérité des coûts à tous les égards. Les aliments sains et respectueux de l'environnement devraient être moins chers que les aliments produits avec des pesticides de synthèse. Et pourtant, actuellement c'est le contraire. Et les détaillants réalisent une marge bénéficiaire plus importante sur les aliments issus de l'agriculture biologique que sur l'assortiment de base. Ces marges plus élevées pénalisent aujourd'hui les consommatrices et consommateurs soucieux de l'environnement, faussent le marché et font obstacle à la poursuite du développement de l'agriculture durable.

Pourquoi les pesticides sont-ils dangereux ?

Selon l'OMS, les pesticides sont des substances ou des mélanges de substances composés d'ingrédients chimiques ou biologiques utilisés pour éloigner et combattre les parasites, les maladies et les mauvaises herbes. Ils peuvent également être des régulateurs de croissance. Les pesticides de synthèse sont généralement plus efficaces, mais ont souvent des effets secondaires indésirables sur l'homme et l'environnement. Par exemple, on a découvert des décennies plus tard que le Chlorothalonil, un fongicide interdit en Suisse depuis 2020, s'infiltrait dans les eaux souterraines et qu'il présentait un risque éventuel. Ce produit était utilisé depuis les années 1970.

Les biocides ne sont pas bons non plus. Qu'en est-il ?

Ni les biocides ni les pesticides n'ont leur place dans nos eaux. Mais : les pesticides (produits phytosanitaires) sont utilisés en agriculture en grandes quantités et sur de très grandes surfaces. Ils pénètrent dans nos eaux et nos nappes phréatiques directement avec l'eau de pluie. L'utilisation de biocides est relativement faible, mais surtout, ils ne sont pas appliqués à une aussi grande échelle que les pesticides.

Des études menées par le programme national de surveillance de la qualité des eaux de surface (NAWA) montrent que les pesticides venant de l'agriculture constituent une menace plus grave pour les eaux que les biocides. Au total, 84 substances actives de pesticides utilisés uniquement en agriculture ont été trouvés, mais seulement 2 substances actives de biocides. En outre, les biocides proviennent principalement des ménages privés et sont traités par les stations d'épuration des eaux usées (STEP).

Les agricultrices et agriculteurs bio n'ont-ils pas eux aussi besoin de pesticides ?

L'agriculture biologique et les systèmes agricoles écologiques ne s'appuient pas sur un contrôle des symptômes à court terme, mais fonctionnent en renforçant le sol, les plantes, l'ensemble du système. Des produits sont utilisés pour renforcer les plantes. Les produits utilisés ne sont pas chimio-synthétiques mais d'origine naturelle. Aujourd'hui, l'agriculture biologique a également encore besoin de certaines substances problématiques tels que le cuivre. Il est clair que durant les 10 prochaines années, il faudra également renoncer à ces quelques produits biologiques problématiques.

La production agricole n'est pas possible sans protection des plantes.

C'est vrai. C'est pourquoi les deux initiatives n'interdisent pas les produits et mesures phytosanitaires, mais les pesticides chimiques de synthèse. Lorsque les opposants prétendent que tous les pesticides ou toutes les mesures de protection des plantes sont concernés, ce n'est tout simplement pas vrai.